



Nouveau Regard SUR NOUS...



/ LES OISEAUX DE PASSAGE / EKITOUR

*Vous présentent une autre façon de voyager
En sortant des habituels sentiers touristiques,
prenez le temps de découvrir
des personnes, des lieux, des histoires....*

MONT DORE
Du 14 au 21 août 2021

**Dates et tarifs sous réserve de validation du séjour co-construit avec les jeunes résidents
des Résidences Habitat Jeunes de Poitiers**

#SLOWTOURISME
#TOURISMEDURABLE
#NOUVEAUREGARD

Mont-Dore, escapade nature au milieu de la montagne

8 jours / 7 nuits

Aux sources de la rivière Dordogne et au pied du volcan du Puy de Sancy, le Mont-Dore est un grand village montagnard aux multiples facettes. L'été, il est le paradis pour les randonneurs et amateurs de la nature. Au milieu des paysages relaxant du Mont-Dore laissez vous bercez par les cours d'eau et cascades qui passent non loin de là.



Jour 1

Arrivée en fin d'après-midi à votre **auberge de jeunesse**. Installation et dîner.

Jour 2

Votre matinée sera placée sur le signe de la **découverte de la nature** des alentours. Vous partirez en **randonnée** avec votre guide en matinée afin de découvrir le massif. Vous serez émerveillé par les **paysages** de cette nature sauvage qui s'ouvrira à vous en empruntant des **sentiers oubliés** qui vous dévoileront leurs secrets. Vous serez aussi surpris par la **faune sauvage** qui y vit que ça soit des marmottes, des mouflons ou bien des chamois. Retour à l'auberge pour le déjeuner. **Après-midi libre** afin de découvrir les installations du site et ses activités possibles. Dîner et nuit à l'auberge.



EKITOUR

Mont-Dore, escapade nature au milieu de la montagne

8 jours / 7 nuits

Jour 3

Matinée calme que vous commencez au sein d'une **miellerie** typiquement auvergnate. Vous y découvrirez les méthodes d'apiculture utilisées ici à travers un film qui vous mettra **dans la peau d'un apiculteur**. Vous aurez aussi le droit à des démonstrations du travail des apiculteurs mais aussi celui des abeilles à travers d'une **ruche vitrée**. Vous pourrez bien sûr déguster des produits et ensuite repartir avec des produits à base de miel acheté sur place. Déjeuner pique-nique. Pour l'après-midi vous irez en direction du **lac Chambon** afin de profiter d'une session de **canoë sur le lac**. Durant l'après-midi vous apprendrez les secrets du canoë en appréciant la joie de la navigation sur le lac puis vous vous livrez à une compétition entre vous au travers d'un match de **canoë polo**, des **courses** et plein d'autres activités. Retour à l'auberge pour le dîner et la nuit.



Jour 4

Partez à la découverte de la **réserve naturelle de la Vallée du Chaudefour**. Lors de cette balade en matinée vous découvrirez une **vallée magnifique** et protégée. En partant du fond de la vallée vous atteindrez le **cirque glaciaire** de la vallée en passant par les magnifiques **cascades de la Pérouse**. Retour à l'auberge pour le déjeuner. **Après-midi libre** à l'auberge de jeunesse. Dîner et nuit à l'auberge.



Jour 5

Journée libre où vous organiserez votre journée comme vous le souhaitez avec de nombreuses possibilités de **balades depuis l'auberge**, une piste de **luge d'été** accessible à pied non loin de là ou alors simplement une **journée farniente** à l'auberge pour profiter du calme de l'Auvergne.

EKITOUR

Mont-Dore, escapade nature au milieu de la montagne

8 jours / 7 nuits

Jour 6

Journée relaxation où vous profiterez des fameux **thermes du Mont-Dore**. Ces thermes ont un style architectural magnifique qui a permis aux **thermes** d'être classé **Monument historique**. Avec ses nombreux bains et eaux thermales ces thermes ont acquis une certaine renommée avec des **eaux allant de 32 à 44°**. Vous en profiterez durant une journée découverte des thermes. Dîner et nuit à l'auberge.



Jour 7

Journée libre où vous organiserez votre journée comme vous le souhaitez avec de nombreuses possibilités de **balades depuis l'auberge**, une piste de **luge d'été** accessible à pied non loin de là ou alors simplement une **journée farniente** à l'auberge pour profiter du calme de l'Auvergne.

Jour 8

Départ en matinée selon les impératifs horaires avec un **pique-nique** pour la route. Arrivée en fin d'après-midi à Poitiers

****Ce programme est proposé sous réserve de modifications***

Précautions nécessaires :

- **Apporter des bonnes chaussures de marche**
- **Un sac à dos qui vous suivra lors de vos journées**
- **Maillot de bain et chaussures fermés pouvant prendre l'eau**
- **Vêtement de rechange après le canoë**
- **Crème solaire**
- **Vêtements de sport pour la randonnée**

EKITOUR

Mont-Dore, escapade nature au milieu de la montagne

8 jours / 7 nuits

VOTRE HEBERGEMENT

Au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dominée par le Sancy, le plus haut sommet du Massif Central, et entourée d'arbres, l'**auberge de jeunesse Le Mont-Dore** est un chalet à l'écart du passage, au calme. Ainsi, le matin, c'est le murmure d'un petit ruisseau qui prend sa source non loin de là, la Dordogne, qui réveille en douceur les voyageurs. Vous êtes au pied du massif du Sancy ; empruntez le téléphérique situé à 250 mètres et admirez le magnifique panorama sur la vallée de la Dordogne et la Fontaine salée.



Ce grand chalet de montagne, ouvert à tous, est idéalement situé au pied des pistes. De part sa situation privilégiée, à 4 km à l'extérieur du Mont-Dore, toutes les activités liées à la montagne sont à portée de main (ski alpin, randonnée pédestre, ...).

Avec ses 33 chambres, toutes équipées de salle de bain, l'auberge accueille aussi bien les familles, les individuels ou les groupes.



EKITOUR

Mont-Dore, escapade nature au milieu de la montagne

8 jours / 7 nuits

LE TARIF

595€ / personne

base 15 personnes

Le tarif comprend :

- ✓ Les transports sans chauffeur (location de deux minibus au départ de Poitiers avec deux forfaits de 1000 km)
- ✓ La pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 8.
- ✓ L'hébergement dans l'auberge de jeunesse du Mont-Dore
- ✓ Les excursions et les visites mentionnées au programme
- ✓ Un accompagnateur sur certaines visites du programme
- ✓ Les activités et équipements de l'auberge à disposition
- ✓ La taxe de séjour
- ✓ L'assurance annulation
- ✓ La carte Loisirs Ekitour incluant l'assurance assistance rapatriement

Le tarif ne comprend pas :

- ✓ L'assurance annulation voyage : 10 € par personne
- ✓ L'essence et les péages des véhicules

EKITOUR

INFORMATIONS GENERALES

- Le présent devis est établi sous réserve de constitution d'un groupe minimal de 2 personnes.
- De manière générale, de part les équipements de l'hébergement ainsi qu'en raison du programme prévu, ce séjour est déconseillé aux personnes à mobilité réduite.
- Ekitour propose pour ses séjours des assurances annulation/résolution en option.
Si le client refuse de contracter ces assurances, il reconnaît, cependant, avoir été pleinement informé de l'importance de cette couverture d'assurance et du conseil formulé, pour tous les participants, d'en être muni avant le départ. Le détail des frais de résolution appliqué par Ekitour est indiqué dans les conditions générales de vente
- Les conditions de règlement sont les suivantes : 35% d'acompte à la commande, et le solde 30 jours avant le départ.
Ekitour accepte les moyens de paiement suivants :
espèces, chèques bancaires, chèques ANVC, virements bancaires
(BANQUE CREDIT MUTUEL, IBAN : FR7610278364170001098460124, BIC : CMCCIFR2A).
- Pour un séjour de trois mois maximum, les ressortissants français doivent être en possession d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité. Les cartes nationales d'identité françaises (CNI) délivrées à des personnes majeures entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'atteste de cette prorogation. Les autorités italiennes ont accepté officiellement cette prorogation. Toutefois, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de préférer l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.
- Aucun vaccin particulier n'est obligatoire. Il est conseillé de mettre à jour les vaccinations habituelles : diphtérie-tétanos-poliomyélite, ainsi que rubéole, oreillons, et plus particulièrement rougeole (chez les enfants de moins d'un an et les femmes enceintes notamment).
- Selon le Ministère des Affaires Etrangères, aucune région du monde ni aucun pays ne peut être considéré comme étant à l'abri du terrorisme. A ce titre, toutes les destinations proposées sur notre site internet peuvent être considérées comme des destinations à risque, tant au titre d'actes terroristes qu'au titre de défaillances climatiques. Ces événements, indépendants de notre volonté, ne sauraient engager la responsabilité de EKITOUR. Toutes les informations complémentaires peuvent être consultées sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. EKITOUR est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 tels que transposés dans le code du tourisme :

- Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
- L'organisateur et le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires, au maximum 7 jours avant le départ.
- Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait l'annule, les voyageurs peuvent obtenir remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant
- Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. EKITOUR a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès du FMS de l'UNAT. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (FMS/UNAT : 8 rue César Franck, 75015 PARIS – France ; fms@unat.asso.fr ; 01.47.83.21.73) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'organisateur

[Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionid=501DC0DFCB428D78C3F07B0FC43B04D1.tplqfr31s_1?cidTexte=LEGITEXT000006074073&dateTexte=20180701]

EKITOUR

EKITOUR – Immatriculation : IMO86110003 – RCP MACIF n°9303002-S004 – Garantie Financière : FMS UNAT
6 bis rue Albin Haller – ZI République II – 86000 POITIERS Tél : 05.49.47.73.13 ekitour@gmail.com